

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

DU 27 MARS 2015

Etaient présents : COHENDET Roger, HERICHER Marcel, PANINI Béatrice, LANGLET Philippe, BRUNET Marie-Christine, CHINAL Colette, BRUN Christiane

Absents et excusés : PITHOUD Christian procuration à Mr HERICHER Marcel

Secrétaire : Mme CHINAL Colette

DELIBERATION PRISE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

Le Conseil d'administration déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Recaveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Fonctionnement

• Dépenses	356.86 €
• Recettes	453.00 €
• Excédent	96.14 €
• Résultat antérieur	147.83 €
• Résultat global	243.97 €

III - AFFECTATION DU RESULTAT 2014 AU BP 2015

Le Conseil d'administration, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 243.97 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserves R 1068 en investissement	
Report en fonctionnement R 002	243.97 €

IV - VOTE DU BUDGET 2015

Le Conseil d'administration, décide de voter à l'unanimité le budget 2015 suivant

Fonctionnement

• Dépenses	500 €
• Recettes	500 €

QUESTIONS DIVERSES

Néant

Vu par nous, Président du CCAS de la Commune de NOTRE DAME DU CRUET pour être affiché le 1^{er} avril 2015 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884

A NOTRE DAME DU CRUET, le 1^{er} avril 2015
Le Président, Roger COHENDET

